

ANNONCES LEGALES

448948



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Aude

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la demande d'autorisation présentée par la S.A.S. Saint-Ferriol Énergies pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Ferriol au titre de la rubrique 2980-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Rappel

Par arrêté préfectoral du préfet de l'Aude, une enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la S.A.S. Saint-Ferriol Énergies pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Ferriol, est ouverte du 24 février 2016 au 29 mars 2016 inclus soit 35 jours consécutifs, sur le territoire de la commune de Saint-Ferriol.

Il s'agit d'un parc éolien constitué de 4 aérogénérateurs ayant une hauteur de mât de 130 m avec une puissance nominale unitaire de 2,5 MW et d'un poste de livraison installé sur le territoire de la commune de Saint-Ferriol.

- Personne responsable du projet : M. Can Nabantoglu, président de la S.A.S. Saint-Ferriol Énergies.

Les informations sur le dossier peuvent être demandées à l'adresse suivante : M. Corentin Sivy, 50 ter, rue de Malte, 75011 Paris - Tél. 01.55.31.49.82 ou Fax : 01.55.31.49.88.

- Commissaire-enquêteur : par décision du 3 décembre 2015 de Mme le Président du tribunal administratif de Montpellier, M. Jean-Claude Filandre, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

- Lieu de l'enquête : pendant toute la durée de l'enquête, un dossier comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert dans les mairies de Saint-Ferriol et Campagne-sur-Aude, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Les observations, propositions, et contre-propositions pourront être également adressées, par correspondance, au commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Ferriol siège de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès des autorités compétentes pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

En outre, le dossier comprenant les différentes pièces et documents relatif au projet sera téléchargeable à partir du 9 février 2016 sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr> rubrique « publications » puis « les installations classées pour la protection de l'environnement ».

- Permanences du commissaire-enquêteur :

Communes - date - heure début - heure fin :

• Saint-Ferriol : jeudi 3 mars 2016, de 15 heures à 18 heures ; jeudi 17 mars 2016, de 15 heures à 18 heures.

• Campagne-sur-Aude : lundi 7 mars 2016, de 14 heures à 17 heures ; mardi 29 mars 2016, de 14 heures à 17 heures.

- Publicité :

Presse : publication de l'avis d'enquête dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans les départements de l'Aude, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et répété dans les huit premiers jours de celle-ci.

Affichage : un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié par voie d'affiches quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci par les soins des mairies des communes du département de l'Aude suivantes : La Serpent, Antugnac, Montazels, Luc-sur-Aude, Coustaussa, Couiza, Rennes-le-Château, Campagne-sur-Aude, Rouvenac, Fa. Quillan, Espéras, Granes, Saint-Just-et-le-Bézu, Saint-Julia-de-Bec, Ginoules ainsi que Belvianes-et-Cavirac.

En outre, dans les mêmes conditions de délai et durée, la S.A.S. Saint-Ferriol Énergies procédera à l'affichage du même avis dans le périmètre du projet. Les affiches doivent être visibles et lisibles des voies publiques et être conformes aux caractéristiques et dimensions fixées par l'arrêté ministériel de Mme le Ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie du 24 avril 2012.

- Conclusions du commissaire-enquêteur : à l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur pourront être consultés par le public pendant un an, à la préfecture de l'Aude ainsi que dans les mairies concernées. Ils seront également publiés sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr>, rubrique « publications » puis « les installations classées pour la protection de l'environnement ».

À l'issue de la procédure, la décision prise par le préfet de département sera soit une autorisation assortie de prescriptions soit un refus.

Pour le préfet et par délégation.
La secrétaire générale.

Par délibération en date du 15 février 2016, le conseil municipal a décidé d'approuver la procédure de 3e modification simplifiée du P.L.U. de Sallèles-d'Aude.

Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie et en préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le maire,
Yves Bastie.

458086

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Peyrefitte-sur-l'Hers

Par délibération en date du 21 janvier 2016, le conseil municipal de Peyrefitte-sur-l'Hers a décidé de prescrire la révision de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Ladite délibération sera affichée en mairie pendant un mois.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

460093

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE DISTILLATION DE CAP'SUD

Société à capital variable, 37, avenue Georges-Clemenceau
11160 Fleux-Minervois - RCS Carcassonne 775 826 043
Numéro d'agrément : 11.297

L'assemblée générale ordinaire réunie le 9 janvier 2016, n'ayant pu délibérer valablement faute du quorum requis, les associés sont à nouveau convoqués en assemblée générale ordinaire pour le vendredi 11 mars 2016, à 14 heures précises au siège social du groupe Grap'Sud, 30360 Cruviers-Lascours, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour soit :

Assemblée générale ordinaire

- Rapport du conseil d'administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice, clos le 31 juillet 2015.
- Rapports du conseil d'administration sur les opérations visées par l'article L529-1 du Code rural.
- Présentation et approbation de ces comptes, rapports et conventions.
- Quitus au conseil d'administration.
- Affectation du résultat.
- Renouvellement des administrateurs.
- Constatation de la variation du capital social.
- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration.
- Pouvoirs.
- Questions diverses.

Les associés sont informés qu'ils ont la faculté, de prendre connaissance, au siège de la coopérative, du rapport du conseil d'administration, ainsi que du bilan et du compte de résultats relatifs à l'exercice 2014/2015.

Le conseil d'administration.

460104

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE DISTILLATION DE NARBONNE

Société à capital variable, 88, avenue Anatole-France
11100 Narbonne - RCS Narbonne 775 811 292
Numéro d'agrément : 11.156

L'assemblée générale ordinaire réunie le 9 janvier 2016, n'ayant pu délibérer valablement faute du quorum requis, les associés sont à nouveau convoqués en assemblée générale ordinaire pour le vendredi 11 mars 2016, à 14 heures précises au siège social du groupe Grap'Sud, 30360 Cruviers-Lascours, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour soit :

Assemblée générale ordinaire

- Rapport du conseil d'administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice, clos le 31 juillet 2015.
- Rapports du conseil d'administration sur les opérations visées par l'article L529-1 du Code rural.
- Présentation et approbation de ces comptes, rapports et conventions.
- Quitus au conseil d'administration.
- Affectation du résultat.
- Renouvellement des administrateurs.
- Constatation de la variation du capital social.
- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration.
- Pouvoirs.
- Questions diverses.

Les associés sont informés qu'ils ont la faculté, de prendre connaissance, au siège de la coopérative, du rapport du conseil d'administration, ainsi que du bilan et du compte de résultats relatifs à l'exercice 2014/2015.